

# LES ÉCHOS

DE LA FÉDÉRATION DU BTP



**SANTÉ DU DIRIGEANT**  
**OBSERVATOIRE AMAROK**



**Didier BROSSE**  
Président de BTP Loire

Chers adhérents, chers amis,

Nous refermons le chapitre d'une année où les crises et les déstabilisations se sont enchaînées : crise sur la scène internationale, inflation galopante, crise des matériaux et de l'énergie, pénurie de main d'œuvre qualifiée.

Nous avons su faire front dans nos entreprises, nous savons nous adapter, et globalement, l'année se clôture sur des niveaux d'activité satisfaisants, mais avec des rentabilités dégradées qui mettent à mal les trésoreries.

J'ai rencontré personnellement les principaux donneurs d'ordre du territoire (EPCI, collectivités, Association des Maires, Département, bailleurs sociaux et leur représentant AURA HLM, ESH, ... ) afin de garantir un dialogue sur le partage des coûts. Notre Fédération a obtenu les révisions de prix dans les marchés publics, et nous continuons de militer pour une indexation générale des prix dans tous les marchés.

Nous suivons la situation de près, avec notre secrétaire général Tristan Vacheron et les services de la Préfecture, pour alerter et intervenir chaque fois que cela est nécessaire.

Il est aussi primordial de préparer l'avenir, c'est pourquoi le mot d'ordre passé aux maîtres d'ouvrage est de maintenir les investissements. Retarder les projets serait irresponsable. Il ne faut pas casser notre dynamique qui crée de la valeur et donc de l'emploi. Maîtres d'ouvrage, lancez les projets !

Il faut ensuite s'assurer des bonnes conditions de réalisation des projets, ne pas hésiter à les adapter au regard de la conjoncture économique. Il faut aussi que les services d'instruction des projets soient plus cohérents dans les délais de notification des marchés, nous l'avons rappelé à l'observatoire de la commande publique. Il ne faut pas non plus paralyser le développement des territoires au nom d'une approche dogmatique sur la ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols) mais plutôt privilégier une approche pragmatique, au cas par cas. Enfin gardons la tête froide pour maintenir nos marges, il en va de la pérennité de nos activités.

**« Votre mobilisation dans nos évènements et réunions nous rend plus forts ! »**

Notre Fédération BTP Loire est solide pour nous accompagner dans ces difficultés. Votre présence toujours plus nombreuse dans nos évènements et aux réunions, que ce soit lors de l'Assemblée Générale où vous étiez plus de 350 à La Comédie de St-Etienne, mais aussi à l'inauguration de la Maison du BTP ou dans nos réunions « Métiers », prouve votre entière mobilisation et votre confiance.

Votre mobilisation dans nos évènements et réunions nous rend plus forts ; leur nombre font que les pouvoirs publics et les donneurs d'ordre du département nous prennent très au sérieux et nous savent incontournable !

2023 sera une année avec des enjeux importants sur le plan du climat, de l'énergie, de l'innovation avec des traductions dès à présent à travers la RE2020, la REP,... mais nous ne craignons pas l'avenir.

Bâtisseurs du Futur, nous tenons le cap, Et l'avenir est porteur d'espérance !

## ÉVÈNEMENT

### ■ RÉUNION DES MÉTIERS

Le 15 décembre 2022, 70 adhérents se sont réunis au Stade Geoffroy-Guichard, dans ce lieu mythique de la métropole stéphanoise.

Ce temps d'échange fut l'occasion pour nos maçons de suivre une intervention du CERIB (Centre d'études et de recherche de l'industrie du béton). Deux heures de réunion pour comprendre la RE2020 appliquée aux métiers du gros œuvre. Surtout, ils se sont efforcés de démontrer aux maçons présents que la décarbonation des produits en béton n'est pas qu'une simple vue de l'esprit.

Nos adhérents ont ainsi pu poser leurs questions et échanger sur l'avenir de leur métier.

Dans le même temps, les chambres des métiers du toit, d'électricité et de plomberie, se sont



réunies autour du Photovoltaïque ! L'Auxiliaire a ainsi pu présenter les solutions d'assurance qui existent concernant le photovoltaïque. Puis la FFIE (Fédération Française des Intégrateurs Electriciens) est intervenue pour revenir sur l'autoconsommation, sujet d'avenir !

A l'issue de ces réunions, les adhérents ont pu se retrouver pour un moment de convivialité bien mérité !

## INFO SERVICES

### ■ CELLULE DE SOUTIEN

Les crises et leurs incertitudes se succèdent (covid, matériaux, énergie, ...) mettant à mal les trésoreries des entreprises et leur capacité d'emprunt.

La cellule de soutien déploie une écoute attentive, des conseils, et quelques « ficelles » judicieuses pour rompre l'isolement. Notre rôle est de vous accompagner dans ces moments difficiles auprès des différents acteurs (Banque de France, établissements bancaires, créanciers institutionnels, Pro BTP, Caisse de congés, soutien psychologique ...).

Plus que jamais nous sommes à vos côtés. C'est sous le sceau de la confidentialité que j'analyserai avec vous les moyens possibles et les leviers à actionner.

**Tristan VACHERON**  
06 40 88 82 83



## DATES IMPORTANTES

**11/01/23**

Commission construction durable

**18/01/23**

Réunion des « Jeunes Entrepreneurs »

**20/01/23**

Réunion Lean Construction « Partageons la construction »

**24/01/23**

Réunion Club RH – Gérer un contrôle Urssaf

**27-28-29/01/23**

Sortie montagne du Club des Jeunes Entrepreneurs

## ACTUALITÉS

### ■ RECOUVREMENT DES IMPAYÉS

**Dans un contexte de crise économique, comment faire face aux mauvais payeurs !**

Votre Fédération vous informe, vous conseille et vous accompagne au quotidien.

En ce qui concerne le précontentieux, il est procédé à l'analyse de votre dossier, suivie de propositions de courriers et mises en demeure adaptées afin d'obtenir le paiement de vos créances et, ou, préparer l'entreprise au contentieux dans des conditions optimales.

En ce qui concerne la phase contentieuse, le Pôle Juridique de la Fédération du BTP vous accompagne et pilote les procédures de recouvrement de créances.

Le service juridique travaille également avec un réseau d'avocats spécialisés et vous assiste dans le déroulement du dossier, qu'il s'agisse du droit de la construction, droit pénal, droit des affaires. La médiation, la conciliation modes alternatifs de règlement des litiges peuvent également vous permettre de solder vos dossiers ; votre fédération est présente à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter notre Pôle Juridique !

**Véronique ALLARD**  
06 82 86 17 78

## RESSOURCES HUMAINES

### ■ L'AUDIT SOCIAL

Face à une recrudescence des contrôles, et à une complexité sans cesse croissante de vos obligations, organiser un audit RH/social s'avère aujourd'hui indispensable pour les entreprises.

Toute entreprise peut être confrontée à un contentieux prud'homal, à un redressement URSSAF et/ou des sanctions de l'Inspection du Travail pouvant engendrer des coûts importants (financiers et humains) qui peuvent mettre en danger la pérennité de l'entreprise.

Le diagnostic permet de faire un tour d'horizon de vos pratiques en matière de Ressources Humaines (RH) et sociale, de mener des actions correctives ou préventives afin de sécuriser vos pratiques. Cet audit fait l'objet d'un rendez-vous personnalisé avec le chef d'entreprise qui donne lieu à une étude approfondie des pratiques de l'entreprise, et à une restitution permettant de mettre en exergue les points de vigilance, les points forts et les axes d'amélioration de l'entreprise.

Par la suite, l'entreprise est accompagnée sur toutes les mesures correctives à mettre en œuvre, en lien avec tous les permanents de la Fédération, et avec des partenaires adaptés si nécessaire.

**Elodie FAYET**  
06 30 66 51 33

## SANTÉ DU DIRIGEANT

### ■ QUE FAIRE EN CAS DE SURCHARGE MENTALE ?

Stress, mise sous pression, baisse de moral, surmenage... le burn-out ou « syndrome d'épuisement professionnel » est aussi une réalité qui touche les chefs d'entreprise et les artisans.



Comme le précise, Olivier Torrès, président de l'Observatoire Amarok : « la santé du dirigeant est le premier capital immatériel de l'entreprise ». Lorsqu'elle décline, l'entreprise et ses collaborateurs sont tous concernés.

Face à ce constat et à ses conséquences sur l'entreprise et la sphère familiale, votre Fédération a mis en place, depuis de nombreuses années déjà, **une plateforme d'écoute téléphonique avec l'observatoire AMAROK**, spécialiste de la santé des chefs d'entreprise.

**Un n° Vert est accessible de 8h à 19h du lundi au vendredi. Il met en lien et en toute confidentialité le chef d'entreprise en détresse avec Laure CHANSELME, une psychologue du travail spécialisée sur la prévention du risque de burnout du dirigeant. Le coût de cette plateforme est entièrement pris en charge par la FFB.**

**Le numéro Vert est le suivant : 0800 501 081**

AMAROK a également développé une solution rapide et confidentielle vous permettant de répondre simplement à une question essentielle : « Dirigeant(e), comment allez-vous ? » avec l'outil « **Amarok e-santé** ».

Amarok e-santé est un outil en ligne intuitif et rapide qui mesure l'équilibre de votre état de santé globale, et qui évalue les intensités moyennes de satisfaction et de stress chez les dirigeants. Il calcule un score global à partir de vos réponses.

Si le seuil d'alerte est dépassé, vous avez alors la possibilité d'être mis en relation gratuitement avec un professionnel spécialisé en santé au travail pour un entretien confidentiel.

La démarche est anonyme, accessible à tout dirigeant non-salarié et ne nécessite aucune inscription ou action particulière.

**Elodie FAYET : 06 30 66 51 33**  
**+ Numéro VERT : 0800 501 081**

## 3 QUESTIONS À...

### ■ MAUD FONTAINE BRUNEL

**Bonjour Maud, je vous laisse vous présenter en quelques mots ?**

J'ai 38 ans, maman de 3 enfants, Eliott 7 ans, Faustine 5 ans et Hippolyte 2 ans, qui sont mon moteur et mon oxygène. Je suis mariée à Samuel que j'ai rencontré lors de mes études et avec qui j'ai le plus grand plaisir à partager ma vie privée et professionnelle.

Après avoir suivi un cursus de formation à l'École supérieure d'ingénieur des travaux de la construction et une première expérience chez un major, j'ai rejoint l'entreprise en 2011 pour en prendre la direction en janvier 2016 puis la présidence en juillet 2022.

Mon mari Samuel Fontaine a intégré l'entreprise en même temps que moi, il est responsable de l'activité BRUNEL.

**Pouvez-vous nous parler de l'entreprise familiale ?**

Volontiers, d'autant que c'est une source de fierté, c'est mon arrière-grand-père Marius Brunel qui fonde l'entreprise en 1908, il réalisera l'un des premiers ouvrages sur Montbrison en béton armé ce qui à l'époque était rare. Mon grand-père a repris le flambeau en 1949, l'entreprise sous son impulsion montera jusqu'à 120 salariés.

Lorsque mon père, Luc rentre dans l'entreprise familiale en 1984 il doit prendre des mesures drastiques pour rééquilibrer les comptes de l'entreprise qui a souffert après plus d'une décennie de crise, en ramenant les effectifs en dessous de 50 salariés. Il a quitté ses fonctions de président en juillet 2022.

Aujourd'hui, le groupe Brunel Synergie est composé



de plusieurs entités qui exercent leur activité dans les secteurs du bâtiment, du montage immobilier, du génie civil de l'eau, du process épuratoire et du contrôle de l'eau. Une diversification voulue, autour de notre corps de métier qui reste le gros œuvre.

**Maud, pouvez-vous nous parler de vos engagements ?** Notre entreprise est investie dans le monde syndical pour l'ouverture d'esprit et les rencontres que cela apporte.

A titre personnel, je suis présidente du Pole Habitat 42-43 depuis plus de 6 ans et participe aux mandats liés (solih, ADIL etc)

Je préside également l'office du BTP, qui permet de mettre autour de la table, maîtrise d'œuvre, d'ouvrage et entreprises du secteur de la construction. C'est par excellence l'endroit où tous les acteurs de l'acte de construire peuvent se parler et faire conjointement avancer les choses.

C'est pour moi une grande satisfaction de pouvoir contribuer à travailler collectivement sur les sujets qui impactent le quotidien des acteurs du BTP.

## CLUB PARTENAIRE

### ■ MANPOWER

Implanté au cœur du bassin de l'emploi stéphanois, votre agence Manpower St-Etienne BTP / Transport répond à vos besoins en matière de compétences : recrutement CDD/CDI, travail temporaire, alternance, évaluation et formation.

Recrutement de collaborateurs suite à une création de poste, un accroissement d'activité temporaire, un remplacement d'un salarié absent, une saisonnalité de l'activité... nous vous apportons la solution de recrutement adaptée !

Notre équipe d'experts s'appuie sur la connaissance de votre secteur d'activité et de votre bassin d'emploi pour vous apporter des réponses personnalisées dans les domaines du BTP, du transport et de la logistique.

Manpower identifie, recrute et fidélise les meilleurs professionnels en devenant un véritable partenaire pour aider les entreprises à recruter.

Flexibilité, recrutement en CDD/CDI, anticipation de la mutation des métiers, développement de nouvelles compétences... Aubry et son équipe seront heureux et ravis de pouvoir vous accueillir au sein de nos nouveaux locaux : **27 rue de la Télématique, 42000 SAINT-ETIENNE et restent joignable au 04 77 34 54 83.**



